



République Togolaise

Ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT
DU
PLAN SECTORIEL DE L'EDUCATION

Recrutement d'un/e Consultant/e national/e pour appuyer l'organisation de la revue sectorielle conjointe du secteur de l'éducation du Togo

TERMES DE REFERENCES

Janvier 2023

1. Contexte et justification

Dans le but de mieux orienter les actions de l'Etat dans le système éducatif, le Togo s'est résolument engagé dans le processus de planification. Pour ce faire, le Togo a adopté en 2010 son premier Plan sectoriel de l'éducation (PSE) en vue de créer un cadre opérationnel de développement de l'éducation et d'intervention des partenaires. Ce plan a été révisé en 2013 pour l'horizon 2014-2025, puis en 2019 pour l'horizon 2020-2030 à la suite de différents diagnostics effectués afin de prendre en compte les évolutions du secteur.

Le secrétariat technique permanent (STP) est chargé, entre autres, de préparer et d'organiser les revues sectorielles conjointes de l'éducation pour rendre compte de la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation. Les revues sectorielles conjointes se tiennent chaque année pour faire le bilan des réalisations physiques et financières des sous-secteurs et le suivi des indicateurs d'évolution du secteur. Cependant, la revue sectorielle conjointe de 2022 pour les réalisations de 2021 n'a pu se tenir pour des contingences liées à son organisation.

Depuis 2020, les plans annuels des ministères sectoriels ont connu des difficultés d'exécution dues aux urgences imposées par la pandémie à COVID-19. Ainsi pour rendre compte de la mise en œuvre du PSE 2020-2030, prenant en compte les directives de la feuille de route 2020-2025 du gouvernement et les effets induits par la crise sanitaire de la pandémie, le comité sectoriel de pilotage du PSE lors de sa session ordinaire du 9 décembre 2022, a décidé que la dixième revue sectorielle conjointe se tienne avant la fin du 1er semestre de l'année 2023 et porte sur les réalisations des années 2021 et 2022.

A cet effet, il est prévu de recruter un/e consultant/e national qui travaillera en collaboration avec un/e consultant/e internationale pour appuyer la préparation et l'organisation de la revue sectorielle conjointe 2023.

2. Objectifs de la consultation :

2.1. Objectif général

L'objectif général de la consultation est d'appuyer le processus de préparation et d'organisation de la revue conjointe 2023, avec l'équipe technique sectorielle nationale et le Secrétariat Technique Permanent, afin de rendre compte des exécutions des différentes réalisations du secteur pour les années 2021 et 2022 et analyser l'évolution des indicateurs de mise en œuvre du PSE.

2.2. Objectifs spécifiques

Le consultant national collaborera avec le consultant international pour :

- réviser les outils de collecte de données dans tous les sous-secteurs de l'éducation, tant au niveau central que déconcentré, pour la mise en œuvre du PSE 2020-2030 ;
- organiser la collecte des données sur les exécutions physiques et financières dans chaque sous-secteur pour les deux années concernées ;
- guider l'élaboration des rapports d'exécution de chaque ministère sur les exécutions physiques et financières ;
- aider à la consolidation des rapports des exécutions physiques et financières et de suivi des indicateurs de chaque sous-secteur de l'éducation ;
- aider à la préparation des présentations PowerPoint à partir d'une synthèse de chaque rapport sous-sectoriel pour la revue ;
- assister l'équipe technique sectorielle dans l'animation de la revue ; élaborer et soumettre un aide-mémoire à l'issue de la revue sectorielle conjointe.

3. Résultats attendus et Livrables

3.1. Résultats attendus

- une méthodologie et un chronogramme de travail validés sont disponibles pour une bonne préparation et un bon déroulement de la Revue conjointe ;

- les outils de collecte de données dans tous les sous-secteurs de l'éducation, tant au niveau central que déconcentré, pour la mise en œuvre du PSE 2020-2030 sont élaborés ;
- la collecte des données sur les exécutions physiques et financières dans chaque sous-secteur pour les deux années concernées est organisée;
- l'élaboration des rapports d'exécution de chaque ministère sur les exécutions physiques et financières est guidée ;
- la consolidation des rapports des exécutions physiques et financières de chaque sous-secteur de l'éducation est effectuée;
- des thématiques majeures devant faire l'objet d'une analyse systématique sont déterminées ;
- les présentations PowerPoint à partir d'une synthèse de chaque rapport sous-sectoriel pour la revue sont préparées;
- les principaux animateurs de la Revue conjointe sont identifiés et leurs rôles respectifs maîtrisés ;
- l'équipe technique sectorielle d'animation de la revue est identifiée et assistée
- un aide-mémoire de la revue comprenant une feuille de route des recommandations est élaboré et disponible.

3.2. Livrables pour paiement des tranches

A la fin de la mission de l'équipe des consultants, il est attendu les livrables suivants :

1. Méthodologie y compris chronogrammes et outils de collecte
2. Rapport d'étape comprenant les rapports des sous-secteurs sur les exécutions physiques et financières et le suivi de l'évolution des indicateurs + PowerPoint pour la revue en annexes
3. Draft de l'aide-mémoire comprenant les recommandations issues de la revue sectorielle conjointe + Rapport général de mission.

4. Indications méthodologiques

Le/la consultant/e national/e collaborera avec le consultant international dans l'élaboration des outils de la collecte de données.

Pour cela, ils travailleront avec une équipe technique nationale et le Secrétariat Technique Permanent. Ils adopteront une démarche participative basée sur une approche qualitative afin d'assurer un transfert de compétences. Ils procéderont à des entretiens avec toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre du PSE au niveau central, y compris les partenaires techniques et financiers qui appuient le secteur de l'éducation au Togo, ainsi que les organisations de la société civile actives en éducation. La collecte des données au niveau central et déconcentré sera assurée par l'équipe technique nationale sous la supervision du/de la consultant/e national/e, qui en assurera le contrôle qualité.

Il sera organisé plusieurs regroupements des acteurs, notamment un atelier pour la consolidation et l'analyse des données, un atelier pour la préparation des présentations et la tenue de la revue.

La mission se déroulera à distance et en présentiel selon les activités programmées. Ils rendront compte régulièrement au Secrétaire Technique Permanent et au chef de section éducation de l'UNICEF.

5. Qualifications ou domaine de connaissance /compétence et expérience requise :

Le/la consultant/e national/e devra :

- être de nationalité togolaise ;
- justifier d'un diplôme universitaire de Bac + 5 au moins en sciences de l'éducation, évaluation, sciences humaines et sociales, ou disciplines connexes ;
- justifier d'une expérience d'au moins 05 ans dans les appuis et analyses qualitatives et quantitatives en éducation ;
- justifier d'une expérience éprouvée d'au moins 05 ans dans l'évaluation ou l'analyse de dispositifs de gestion de projets/secteurs éducatifs ;

- justifier d'une très bonne familiarité avec les systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne et leurs mécanismes de gestion ;
- avoir d'excellentes capacités rédactionnelles et communicationnelles avec de solides compétences interpersonnelles et de présentation
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- avoir une bonne maîtrise du français (parlé et écrit).
- la bonne connaissance du système éducatif togolais sera considérée comme un atout.

Le/la consultant/e devra effectuer son travail dans un fort esprit de collaboration en s'assurant de la pleine participation des parties prenantes. Plus particulièrement :

- Il travaillera en bonne intelligence avec le Secrétariat Technique Permanent et le Chef de file des Partenaires Techniques et Financier auxquels il rendra compte ;
- Il veillera à la pleine participation des ministères impliqués, des partenaires techniques et financiers, des organisations non-gouvernementales et de la société civile du secteur.

6. Durée de travail

La mission aura une durée de 28 jours ouvrables non consécutifs entre février et mai 2023. Le/la consultant(e) pourra envisager jusqu'à 3 missions suivant la méthodologie proposée.

Projet de Chronogramme de la mission (pourra être ajustée suivant proposition méthodologique) :

ETAPES	JOURS
Revue documentaire	2 jours
Élaboration de la méthodologie et actualisation des outils de collecte	3 jours
Supervision de la collecte des données	3 jours
Traitement des données, rédaction et consolidation des rapports	8 jours
Préparation des présentations	3 jours
Revue sectorielle conjointe	5 jours
Elaboration de l'aide-mémoire	4 jours
TOTAL	28 jours

7. Documents à fournir et processus de sélection :

Le candidat aura à soumettre une offre technique et une proposition financière sur la base du contenu des TDR.

L'offre technique comprendra entre autres :

- une note explicative sur la compréhension des TDR et les raisons de la candidature ;
- une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée ;
- un CV détaillé mentionnant les travaux similaires réalisés ainsi que les contacts des références techniques (A contacter) ;
- un ou des exemples probants, similaires ou valorisables de consultation.

L'offre financière comprendra : tous les coûts liés à l'exécution de la prestation : honoraires, déplacements, prise en charge, hébergement, etc. A noter que les coûts liés à l'organisation d'éventuels ateliers ou réunions de présentation/restitution des résultats ne sont pas à la charge du/de la consultant/e et ne doivent donc pas figurer dans l'offre financière.

Le processus de sélection se fera conjointement par la section éducation de l'UNICEF et le Secrétariat Technique Permanent, sur la base d'une grille d'évaluation et éventuellement d'entretiens complémentaires.

Le dossier de candidature comprenant l'offre technique, l'offre financière et les pièces justificatives sera déposé au plus tard **le vendredi 20 janvier 2023 à 17 heures** au Secrétariat technique permanent du PSE

sis au 4^{ème} étage de l'immeuble du MEPSTA ou envoyés en version électronique par E-mail à l'adresse suivante : stp.pse.togo@gmail.com. Contacter ce numéro pour plus de détails : 90143508.

8. Lieu de travail, voyage(s) officiel(s) et dispositions logistiques

La mission se déroulera à Lomé avec des possibilités de mission à l'intérieur du pays pour des ateliers. Le/la consultant/e devra fournir son propre matériel informatique (y compris ordinateurs et autre matériel informatique nécessaire à son travail).